



Compte rendu CHSCT du 14 janvier 2020

Évreux, le 20 janvier 2020

Après lecture des liminaires de Solidaires Finances et FO, le Président nous a indiqué que les demandes formulées concernaient des points à l'ordre du jour, et par conséquent, les réponses seront apportées au cours de la séance.

Après ces quelques éléments de réponses, nous sommes passés à l'ordre du jour.

1) Approbation des PV du 21 mai et 24 septembre 2019 :

Le procès-verbal du 21 mai 2019 n'a pas été signé car les modifications demandées lors du précédent CHSCT n'ont pas été prises en compte par le Président du CHSCT. Solidaires Finances a voté contre l'approbation de ce PV.

La secrétaire du CHSCT (Isabelle LAURENT Solidaires Finances) a demandé le report de l'approbation du PV du 24 septembre 2019 ce qui a été accepté.

2) Points obligatoires : examen des mentions inscrites au RSST, analyse des accidents de service/maladies professionnelles et des fiches de signalement, suivi des avis et propositions du CHSCT :

- Registre Santé et Sécurité au Travail :

Plusieurs observations portées au Registre Santé et Sécurité au Travail ont été solutionnées ou sont en cours de résolution.

Le Président du CHSCT indique la volonté clairement affichée et assumée de la DDFIP de concentrer les crédits de la direction sur certains sites compte tenu du Nouveau Réseau de Proximité (NRP).

- Accidents de service et maladies professionnelles :

Il n'y a pas de nouveaux signalements d'accidents de service ou maladies professionnelles depuis le dernier CHSCT.

Solidaires Finances a demandé à ce qu'un bilan annuel des maladies professionnelles et accidents de travail soit dressé.

- Fiches de signalements :

L'assistant de prévention (AP) nous présente 3 fiches de signalement depuis le dernier CHSCT. Pour la première, il s'agit d'une fiche rédigée suite à des insultes et des menaces proférées par un contribuable. Un courrier de mise en garde a été adressé à l'utilisateur par le PPR.

Les 2 dernières fiches de signalement concernent 2 collègues qui ont été victimes de violences verbales de la part d'un autre collègue.

Les causes des fiches de signalements seront analysées lors des groupes de travail Qualité de Vie au Travail (QVT).

3) Rapport d'enquête sur la trésorerie de Gisors :

Le lundi 23 septembre 2019, un droit d'alerte « existence d'un danger grave et imminent » a été émis par

des membres du CHSCT.

Le Président du CHSCT rappelle le « formalisme » du droit d'alerte : les représentants du personnel aurait dû contacter le Pôle Pilotage et Ressources (PPR) et pas le Président du CHSCT. Solidaires Finances rappelle que l'ensemble des acteurs de prévention ont été alerté une première fois en juillet, alerte restée sans réponse jusqu'à celle de septembre.

Depuis l'alerte, la Direction a affecté 3 EDR pour pallier aux manques d'effectifs. Un EDR supplémentaire a été dépêché pour l'arrêté comptable de fin d'année. Depuis janvier, ce sont 4 EDR qui sont affectés à la trésorerie de Gisors. La Direction étudiera tous les mois l'octroi des EDR, en gardant une vision d'ensemble de tous les services.

Compte tenu de l'insalubrité du bâtiment, la trésorerie de Gisors a été déplacée aux Andelys. La Direction a mandaté un huissier pour constater l'ampleur des dégâts et un expert judiciaire a constaté de gros défauts bâtimentaires. Un arrêté de fermeture a été pris dans un premier temps jusqu'au 30 juin. Les travaux à effectuer engendreraient énormément de frais. La Direction ne pense pas que les agents réintégreront les locaux. Dans le cadre du NRP, elle envisage la fermeture de la trésorerie en 2021. Les agents de Gisors intégreront alors le Service de Gestion Comptable (SGC) des Andelys.

Comme l'impose la réglementation une réponse écrite de la direction au rapport d'enquête sera transmise au CHSCT lors de sa prochaine séance.

4) Programme de travail du CHSCT concernant le nouveau réseau de proximité :

Le calendrier de mise en place du NRP sera soumis au Comité Technique Local (CTL) qui sera programmé fin mars. Les dossiers de réorganisation seront soumis au CHSCT pour avis puis au CTL au fur et à mesure de la mise en oeuvre.

Le Président du CHSCT nous informe qu'un Groupe de Travail (GT) « décideurs locaux » devaient avoir lieu au 1^{er} trimestre 2020.

Le Président rappelle aussi que l'année 2020 est une année d'apprentissage pour les Maisons France Services (MFS) et que la Direction saura en tirer les enseignements pour effectuer des réajustements.

Les avis du CHSCT concernant le NRP seront présentés au CTL.

5) Participation des services aux premières Maisons France Services :

Le Président du CHSCT nous a présenté le dossier d'impact sur la participation des services de la DDFIP aux premières Maisons France Services (MFS).

Sept Maisons France Services ont été labellisées au 1^{er} janvier 2020. Seule celle des Andelys est une création, les autres étant des Maisons de Services Au Public (MSAP) qui ont été labellisées.

Le projet de participation aux MFS a normalement été présenté aux agents dès le lendemain du collège des cadres qui s'est tenu courant décembre.

Le Président rappelle que les déplacements des agents dans les MFS seront très limités : s'il n'y a pas de réponse apportée à l'utilisateur par le permanent MFS, ni par le référent DGFIP par téléphone ou visioconférence, alors une prise de rendez-vous avec un agent DGFIP au sein de la MFS sera proposé. Les déplacements en MFS se feront uniquement sur la base du volontariat. Solidaires Finances interpelle le Président sur la notion de « volontariat », indiquant qu'elle devait déjà s'appliquer aux référents DGFIP pouvant être joints par le permanent MFS, certains agents ayant été désignés référents contre leur gré.

La direction a déjà contacter les chefs de services pour remédier à ces situations en insistant bien sur le volontariat des personnes nommées « référents ».

Des lignes téléphoniques dédiées seront mises en place pour que les permanents des MFS puissent joindre leurs référents (téléphone sans fils pour les référents « fiscaux », téléphone portable pour les référents « produits locaux »).

L'amplitude horaire pour joindre les référents est limitée aux horaires des Services des Impôts des Particuliers (SIP). Il a été également communiqué les plages de prises de rendez-vous possibles aux permanents MFS.

Les référents des MFS vont venir effectuer un stage d'immersion dans le SIP de rattachement.

Les membres du CHSCT ont rendu un avis défavorable et voté à l'unanimité sur proposition de Solidaires Finances quant à la participation aux MFS (voir avis ci-joint)

6) Cadre départemental du travail à distance des agents :

Dans le cadre du déploiement du NRP, la Direction étudie la possibilité de recourir au travail à distance, notamment pour les situations où la mobilité ne peut pas être envisagée.

Différents lieux de travail à distance sont identifiés au sein :

- de l'antenne fiscale de Pont-Audemer,
- d'un autre service sans lien avec le service de l'agent,
- du service d'affectation de l'agent (travail pour le compte d'autres structures),
- dans un tiers lieu administratif (MFS, collectivité locale...).

Un protocole travail à distance individuel ou collectif (cas de l'antenne de Pont-Audemer) sera établi.

Lors de la mise en place d'un protocole de travail à distance, une vigilance particulière devra être opérée sur la situation de travailleur isolé. Des ateliers seront également mis à disposition des chefs de service pour les sensibiliser au management à distance.

Une étude de faisabilité sera réalisée afin d'établir une convention individuelle de travail à distance. La liste des travailleurs à distance sera communiquée aux représentants du personnel.

La possibilité de travail à distance sera communiquée à l'agent avant le mouvement de mutation afin de lui indiquer les différentes options qui s'offrent à lui en cas de réorganisation.

7) Programme 2020 des formations relevant du CHSCT :

Les représentants du personnel n'ont pas pu rendre d'avis sur le programme des formations, les documents n'ayant pas été transmis dans les temps.

Le catalogue de formations est validé provisoirement afin de pouvoir procéder au recensement des candidatures. Il sera éventuellement réexaminé lorsque le budget 2020 du CHSCT sera connu.

Comme chaque année devraient être programmées des formations incendie, premiers secours, risques routiers etc.

8) Questions diverses :

Il est proposé la tenue d'un GT « budget 2020 du CHSCT » le 3 février 2020 et un GT « Qualité de Vie au Travail » le 28 janvier 2020.

L'assistante de prévention (AP) nous informe que la campagne du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP) vient d'être lancée. Il attire notre attention sur le calendrier qui a été modifié, la clôture de la campagne DUERP aura lieu en novembre 2020 (aux alentours de juin les années précédentes).

Sur sollicitation des agents, les représentants de Solidaires Finances sont intervenus sur la question du ménage dans les coins-repas de Louviers et de Vernon. La Direction, ayant été informée de ce problème par le responsable du site de Louviers, a demandé un avenant au contrat de ménage de ce site. Suite à notre intervention, un avenant sera également demandé pour Vernon.

Nous sommes également intervenus sur le possible déménagement du SPF de Pont-Audemer à Evreux au cours du 1^{er} trimestre 2020, comme il l'a été indiqué aux agents par le Directeur lors de sa visite sur place. Le Président du CHSCT nous indique que cette éventualité n'a pas été retenue.

Solidaires Finances est intervenu sur la question du service courrier désormais mis en commun avec la préfecture. En effet, lorsque ce projet a été présenté des travaux de rénovation, d'aménagement des locaux et d'insonorisation notamment de la machine à affranchir étaient prévus et pour l'instant rien n'est réalisé hormis des déplacements de mobilier ou de casiers.

Les agents qui viennent de la préfecture n'ont pas de bureau ni de poste de travail. La direction nous a répondu que les agents de la préfecture n'avaient pas besoin de poste de travail parce qu'ils ont conservé le leur à la préfecture et que les agents auraient des bouchons d'oreilles moulés pour éviter les nuisances sonores.

Devant notre insistance et notre insatisfaction la direction s'est engagée à nous permettre une visite sur place dès l'arrivée de la nouvelle machine à affranchir afin de nous rendre compte ensemble de la nécessité ou non d'isoler cette machine.

Nous nous rendrons donc sur place mais les représentants de Solidaires restent persuadés de la nécessité de rénover l'ensemble du service avec des postes de travail pour chacun et une insonorisation digne de ce nom. Affaire à suivre...

En l'absence d'autres questions diverses, la séance a été levée à 17H15.

Les représentants Solidaires Finances au CHSCT de l'Eure.